

n°99  
octobre 2020



Village coup de coeur

# Servon

# Mag'

Votre magazine municipal d'information



**La Covid-19 est toujours là, protégez-vous**

*www.servon.fr*

Zone Eden II côté Cerf - 77170 SERVON Tel: 01.85.53.97.09

**WE ARE  
SELECT**  
—  
W.A.S

Lundi - Samedi : 10h - 19h30  
Dimanche : 14h - 18h



*Autres modèles Homme et Femme à découvrir en exclusivité  
dans votre magasin ainsi que pleins d'autres marques*

ARMANI - GUESS - G STAR - HORPIST - HUGO BOSS - IMPERIAL - JOTT -  
LACOSTE - LEVIS - LIU JO - MARCIANO - REDFILLS - ...



@W.A.S.servon



Édité par la ville de Servon  
15 rue de la Poste 77170 Servon  
www.servon.fr

- **Directeur de la publication** : Marcel Villaça
- **Responsable de la rédaction** : Vincent Bianco
- **Ont participé à ce numéro** : Jean-Rémi Bertrand, maire-adjoint, les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations
- **Crédit photo** : Mairie de Servon
- **Impression** : Emergence  
1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon  
ISSN : 0999 - 8861
- **Régie publicitaire** : Service communication - communication@servon.fr
- **Tirage** : 1 600 exemplaires

Alors que cette dernière partie de l'année commence, je souhaiterais tout particulièrement remercier tous les bénévoles qui se sont illustrés au plus fort de la pandémie que nous avons vécue. Ils ont été de tous les combats, de toutes les distributions, allant souvent faire les courses pour nos aînés souffrants ou isolés. Je tiens à les en remercier et à les encourager à poursuivre leur participation à la vie de notre village.

A propos de la vie de notre village, je voudrais inviter les Servonnais à plus de civisme. Les tontes hors des horaires autorisés, la musique à des heures indues, les déjections canines abandonnées sur les voies publiques, les chiens non tenus en laisse ayant un comportement agressif et destructeur, les haies mal taillées, etc. Toutes ces incivilités contribuent à miner la quiétude de nos concitoyens. J'invite tous les Servonnais à davantage de vigilance pour le bien-être de tous et à respecter les réglementations propres à notre village. Les contrevenants seront rappelés à l'ordre.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans des conditions particulières cette année. La COVID-19 est toujours présente et demande de maintenir notre vigilance au quotidien. C'est pourquoi, les rentrées se font par plusieurs portails en fonction du niveau scolaire des enfants. Le respect de la distanciation est toujours de mise. Des marquages au sol ont été effectués par les services techniques pour sécuriser l'accueil des élèves.

Nous avons aménagé une nouvelle salle de cours pour permettre une meilleure répartition des élèves en classe élémentaire. Cette nouvelle classe entièrement équipée fait le bonheur des élèves, des enseignants, et aussi des parents.

Un nouveau parking va très prochainement être aménagé afin de répondre aux attentes des usagers. Il sera implanté le long du cimetière. Ce qui évitera les stationnements gênants dans les rues autour de l'école et principalement rue de l'Orme.

Les travaux rue de la République redémarrent. Des aménagements vont être effectués pour une plus grande fluidité de la circulation tout en augmentant l'offre de stationnement. Une communication sera prochainement adressée aux riverains. La municipalité présente, par avance, ses excuses pour la gêne que ce chantier pourrait encore engendrer.

Restant à votre écoute, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances de la Toussaint.

## En direct de la mairie

Délibérations du conseil municipal .....	p5
Une communication municipale à votre service .....	p6
Fortes chaleurs - des dégâts sur votre maison .....	p7
Subvention vélo électrique .....	p8
Trop de bruit dans notre village .....	p9

## Bien vivre à Servon

Attribution d'un bon d'achat pour les Séniors .....	p10
Repas de Noël ? .....	p10
Le bénévolat plus que jamais d'actualité .....	p11
M. Starchuski .....	p11

## Enfance et jeunesse

Des grandes vacances à l'accueil de loisirs .....	p12
Un été à l'Espace Jeunes .....	p13
Report des élections du CMJ .....	p14
Rentrée scolaire 2020 .....	p14

## Loisirs et plaisirs

Saison culturelle 2020/2021 .....	p15
Gym volontaire de Servon .....	p15
Rencontre avec les nouveaux Servonnais .....	p15
Concours de Pêche des enfants .....	p16
Forum des associations .....	p16

## Pages pratiques

11 Novembre .....	p17
Bilan des OTV de l'année .....	p17
Des commerces à Servon .....	p18
Calendrier des ramassages .....	p19
Carnet d'État-Civil .....	p19
Bibliothèque .....	p19

Photo de couverture : Participants du concours de pêche



L'intégralité des comptes rendus du Conseil Municipal est consultable en mairie, sur les panneaux d'informations municipales ainsi que sur le site internet : [www.servon.fr](http://www.servon.fr)

## Séance du 17 septembre 2020

- ◇ **Convention de mise à disposition avec ENEDIS** (unanimité)
- ◇ **Construction de logements locatifs sociaux rue de la Marne - convention de garantie d'emprunt** (unanimité)
- ◇ **Construction de logements locatifs sociaux rue de la Marne - attribution de subvention pour surcharge foncière** (unanimité)
- ◇ **Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure** (unanimité)
- ◇ **Prescription de la modification simplifiée du plan local d'urbanisme** ( 18 voix pour, 4 abstentions)

## Séance du 28 septembre 2020

- ◇ **PLUI - Opposition au transfert de compétence à la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie** (unanimité)

## Erratum

L'association Chemins d'arc-en-ciel n'apparaît pas dans le guide pratique. Vous pouvez contacter Mme BONDON, présidente de l'association, au 06.40.33.94.83 ou par mail : [chemins.arc-en-ciel@wanadoo.fr](mailto:chemins.arc-en-ciel@wanadoo.fr)

## Une communication municipale à votre service

*Le service communication de la commune est doté de nombreux outils pour vous donner une information de qualité, mais aussi pour partager et tisser des liens de proximité.*

### Nos supports de communication numériques :

**Le site internet de la mairie [www.servon.fr](http://www.servon.fr)** offre toutes les informations utiles dont vous pouvez avoir besoin : un accès direct à vos démarches administratives sur internet, les menus de la cantine ainsi que le règlement de fonctionnement et les tarifs, etc. Vous y trouverez aussi les actualités du moment et tous les évènements organisés sur la commune.

**La newsletter** vous permet de recevoir régulièrement des informations pratiques (animations, travaux, informations de sécurité, ...) sur votre téléphone, ordinateur et tablette via votre adresse de messagerie. Pour s'y inscrire, il suffit de se rendre sur le site de la mairie et de renseigner son adresse mail.

**Notre page Facebook « Mairie de Servon »** créée en 2013, actualisée régulièrement, est exclusivement réservée aux informations et actualités municipales ou associatives. N'hésitez pas à nous suivre pour garder un lien avec la mairie. Notre page compte aujourd'hui plus de 600 abonnés.

**Deux panneaux lumineux** diffusent des informations immédiates et rapides à caractère municipal et associatif (Rue de la poste et avenue Pierre Guérin). L'implantation de nouveaux panneaux est à l'étude.



### Nos supports de communication écrits

**Le bulletin municipal trimestriel « servon'mag »** est distribué dans tous les foyers de la commune. Vous trouverez dans ce magazine toute l'actualité et les évènements municipaux ou associatifs. Une version dématérialisée est aussi disponible en ligne sur le site de la mairie.

**Un guide pratique** est édité chaque année et distribué à l'ensemble des Servonnais en début d'année scolaire. Il est aussi disponible en mairie toute l'année.

**Une plaquette de la saison culturelle 2020/2021**, également distribuée dans les foyers en septembre, est en ligne sur le site de la mairie. Des flyers rappelant les évènements organisés sur la commune sont également distribués dans les boîtes aux lettres.



# Fortes chaleurs – des dégâts sur votre maison.

Ces dernières années notre commune a connu de fortes chaleurs qui ont pu occasionner des dégâts sur votre habitation. Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été adressée en préfecture. Si vous constatez des fissures ou autres dégâts, faites vous rapidement connaître auprès du service urbanisme « [urbanisme@servon.fr](mailto:urbanisme@servon.fr) ».

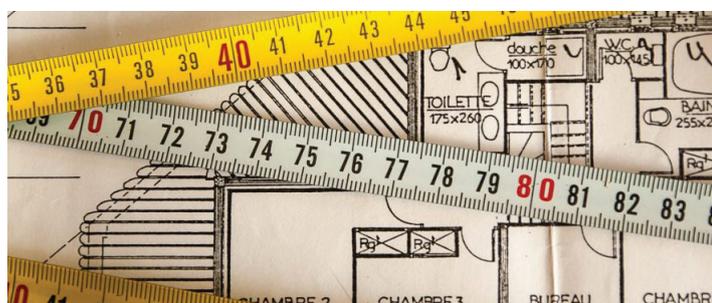
***Si cet état est reconnu vous aurez alors 10 jours pour vous manifester auprès de votre assurance.***



## Infos travaux

Les travaux rue de la République vont continuer dans les mois à venir. Après la rénovation du réseau d'eau potable et de l'assainissement, c'est au tour du réseau aérien (téléphone, électricité et éclairage public) d'être enterré. Pendant la durée des travaux, l'ensemble des riverains impactés pourra stationner sans limite de durée sur les parkings municipaux.

***Une carte de stationnement sera délivrée en mairie sur demande et présentation des documents suivants : carte grise et justificatif de domicile.***



## Subvention vélo électrique : combien et comment en bénéficier ?

**Le déconfinement a créé une véritable ruée sur les vélos à assistance électrique (VAE). Ces bicyclettes permettent de se déplacer sans trop d'effort et deviennent désormais une nécessité pour nombre d'urbains qui veulent éviter de prendre les transports en commun.**

### 100 euros de subvention offerts par la municipalité

Un bon vélo à assistance électrique peut coûter cher. Pour aider les foyers à s'équiper, la municipalité offre une prime de 100 euros (sans condition de ressources).

### 500 euros de subvention offerts par la région Île de France

Les Franciliens sont ici les mieux lotis. Si notre village rembourse 100 euros pour un VAE ou même pour un système transformant un vélo classique en électrique. De son côté, Ile-de-France Mobilités grimpe jusqu'à 500 euros. Les deux subventions sont cumulables entre elles. Plus d'informations sur le site de la mairie rubrique « environnement et découverte »

Pour en bénéficier, il faut d'abord créer un compte en ligne sur le site de France mobilités et accepter certaines conditions comme ne pas vendre son vélo dans les trois années qui suivent son achat. De plus, cette prime ne peut se demander que tous les cinq ans.



# Trop de bruit et d'incivilités dans notre village

## Rappel des règles régissant les nuisances sonores.

L'usage de tondeuses, engins motorisés, appareils électriques, etc., portant atteinte à la tranquillité publique est réglementé. Les horaires suivants sont à respecter : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours de la semaine et de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi. **INTERDIT LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS.**

Si vous organisez une fête entre amis, pensez à prévenir vos voisins de la gêne éventuelle et veillez à minimiser les nuisances sonores. Les personnes qui le souhaitent peuvent trouver en mairie ou sur le site internet rubrique « nuisances sonores » une lettre type de rappel à l'ordre à adresser éventuellement aux voisins qui ne respectent pas ces règles. En dernier recours, prévenir le commissariat de police au 01.64.13.50.00 ou faites le 17 qui se chargera d'envoyer une patrouille. Leur intervention dépendra beaucoup de l'importance de la nuisance. Si plusieurs voisins font cette démarche au même moment, cela augmentera les chances que la demande aboutisse rapidement.



## Zones protégées

Le chemin des Roses est exclusivement réservé aux cyclistes, aux piétons et aux cavaliers. Les véhicules à moteur de toute nature y sont strictement interdits. Tout contrevenant s'expose à une contravention de 35€.

## Mini-motos et quads

Les propriétaires sont tenus de déclarer ces véhicules auprès du ministère de l'Intérieur. Il leur est délivré un numéro d'identification qui devra être gravé sur une partie inamovible de l'engin et figurer sur une plaque d'identification (amende pour non-respect : 750€). Cette identification n'autorise nullement à circuler sur la voie publique. Tout contrevenant est passible d'une amende de 5<sup>ème</sup> classe d'un montant maximal de 1 500€.

## Poids-lourds

Il est rappelé que la circulation et le stationnement des véhicules de plus de 3,5 t (sauf pour les livraisons) sont interdits sur toute la commune.

## Stationnement sur les trottoirs

**Il est rappelé que le stationnement sur les trottoirs est interdit dans notre village.**

Afin d'éviter les stationnements gênants autour de l'école notamment rue de l'orme, 12 places vont être aménagées le long du cimetière, qui s'ajouteront aux 120 places déjà existantes. Les services de l'ordre veilleront au bon respect de la réglementation.



# Le centre communal d'action sociale (CCAS)

## Attribution d'un bon d'achat pour les Séniors

À l'approche des fêtes de fin d'année, le CCAS attribue aux Servonnais de 65 ans et plus, sous conditions de ressources, un bon d'achat.

**«La demande est à effectuer et à déposer en mairie,  
avant le 30 novembre 2020»**

### Conditions exigées :

- Avoir 65 ans ou plus
- Avoir un revenu fiscal inférieur ou égal à 15000€ (pour une personne seule)
- Avoir un revenu fiscal inférieur ou égal à 21000€ (pour un couple)

### Documents nécessaires à la démarche :

- Une copie de la feuille d'imposition 2020 pour les revenus 2019
- Une copie de la pièce d'identité du demandeur
- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois

Martine Dul vous accueille  
au CCAS en mairie

01.64.05.87.64 / servicesocial@servon.fr

## Repas de Noël 2020 ?

En raison de l'évolution de l'épidémie de la COVID-19 et des incertitudes pour les mois à venir, soucieuse de garantir la sécurité de chacun, la municipalité a jugé préférable d'annuler le repas de Noël 2020 organisé par le C.C.A.S. pour les Servonnais âgés de 65 et plus.

Nous comptons sur leur compréhension et nous leur proposons, s'ils le souhaitent, de remplacer ce repas par un colis de Noël. Les personnes concernées sont invitées à retourner le coupon réponse au C.C.A.S impérativement avant le 15 novembre 2020.

### COUPON-REPONSE POUR COLIS DE NOEL 2020

**A retourner au CCAS de la Mairie impérativement avant le 15 NOVEMBRE 2020**

Nom de Monsieur : .....Nom de Madame : .....

Prénom de Monsieur : .....Prénom de Madame : .....

Date de naissance : .....Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

- Souhaite (ent) le colis de Noël  OUI  NON

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé, géré par le CCAS, pour recenser les personnes de 65 ans et plus, qui souhaitent recevoir le colis de Noël ainsi que toutes les manifestations organisées par le CCAS. Elles seront conservées durant une année.

Conformément à la loi « informatique et libertés » de 1978 modifiée et au règlement européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant en contactant : Le CCAS de Servon : 01.64.05.10.23 ou servicesocial@servon.fr

# Le bénévolat plus que jamais d'actualité

**Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) recherche activement des bénévoles pour agrandir son réseau d'aide auprès des personnes âgées. Le besoin s'accroît de plus en plus. Nous avons besoin de VOUS !!!**



Faire partie du réseau de bénévoles signifie donner quelques heures de son temps pour :

- accompagner les personnes âgées dans leurs déplacements : courses, visite chez le médecin, cinéma...
- aider aux petits travaux : changer une ampoule, un joint de robinet, décrocher des rideaux...
- effectuer des visites de courtoisie
- accompagner les personnes le temps d'une promenade et échanger avec elles

Une indemnité kilométrique sera versée aux bénévoles à titre de compensation.

**N'hésitez pas ! Venez nous rejoindre !**

*Vous pouvez contacter Martine Dul, responsable du CCAS au 01 64 05 87 64*

## Informations express

**«Les cours de Yoga pour les personnes à mobilité réduite ont repris»**

Inscription auprès du CCAS.

## M. Starchuski

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de monsieur Stanislas Starchurski survenu le 24 août 2020.

Monsieur Starchuski était bien connu dans notre village où il participait activement aux différentes animations de l'association ADIFA (association sur l'amitié franco-allemande) dont il avait assuré la présidence de nombreuses années. Cet homme sympathique apportait sa touche de convivialité tant à la fête du village qu'au marché de Noël.

Nous partageons la peine de sa famille et de ses proches à qui nous présentons toutes nos condoléances.



## Des grandes vacances à l'accueil de loisirs

Pour ces vacances de juillet en cette période sanitaire inédite, aucune sortie extérieure n'a été organisée afin de respecter au mieux les protocoles mis en place pour la protection de tous.

Néanmoins les enfants ont pu participer à des grandes journées à thème comme Koh-Lanta pour les élémentaires ou une journée chasse au trésor pour les maternelles. Tous les enfants ont aussi eu l'occasion de se déguiser durant les journées du vendredi 17 et du vendredi 31 juillet pour participer au grand défilé et au concours du meilleur déguisement. Grâce au soleil qui était au rendez-vous, les enfants ont pu participer également à des grands jeux d'eau.

Une mascotte nommée « Tookie » les a accompagnés tout au long des vacances. Ensemble, ils ont eu la chance de partager des petits déjeuners et des goûters géants pour leur plus grand bonheur.



Et ce fut le tour de la semaine de pré-rentrée en août. Tous les enfants sont allés au zoo de Ferolles-Ailly le mardi 25 août et à Chichoune Parc à Lésigny le vendredi 28 août.

Les enfants ont eu également l'occasion de participer à des ateliers culinaires afin de réaliser des repas sucrés comme des gâteaux au chocolat et des crêpes. Ils ont aussi participé à des activités manuelles telles que la création de soleils et d'aquariums, un atelier origami ou encore la création de couronnes de fleurs. Les activités sportives n'ont pas été oubliées telles que le volley-ball, le basket, du badminton, le ping-pong ou encore une initiation au yoga.

Malgré les contraintes rencontrées durant ces vacances, les animateurs se sont montrés investis et imaginatifs afin de rendre meilleur ces mois de juillet/août pour les enfants.

Ils ont su sensibiliser les enfants sur l'importance du lavage des mains et de répéter régulièrement cette opération à différents moments de la journée.



# Un été à l'Espace Jeunes



En raison de la crise sanitaire et du protocole, durant ces vacances d'été, nous n'avons malheureusement pas pu faire de sortie extérieure.

Cependant, les jeunes ont pu profiter au maximum des activités qui leur ont été proposées. Nous avons pu organiser nos activités principalement dehors afin de profiter du beau temps.

De grandes journées ont été préparées par les animateurs. Une journée Murder Party dont le but est d'élucider une affaire criminelle fictive. Une journée fort boyard a eu lieu, en lien avec l'évènement de fin d'année de l'Espace Jeunes. Nous avons aussi passé des journées à nous amuser lors de "mercredi tout est permis" et d'une journée à l'étang.

A défaut de pouvoir aller dans un Escape Game, les animateurs en ont créé un dans plusieurs salles communales. Plusieurs après-midi « jeux d'eau » ont eu lieu pour se rafraîchir pendant les fortes chaleurs. Nous avons eu des retours très positifs de la part des ados sur ces 4 semaines de vacances.



Ensuite est venue la semaine de pré-rentree. L'Espace Jeunes a pu à nouveau profiter des sorties et des soirées que nous ne pouvions plus organiser à cause de la COVID-19.

Nous sommes allés à Loisirs Prod profiter de plusieurs ateliers tels que la mud team, l'arena réflex, le wipeout et le taureau mécanique. Nous sommes également partis à Jumping Forest où nous avons fait du bubble foot et un battle archery.

Une soirée américaine a été préparée, où les jeunes ont pu découvrir de nouveaux jeux que nous leur avons préparés. Pour finir cette semaine de vacances, nous sommes allés passer la journée à l'étang de servon où nous avons pique-niqué.

Les jeunes et les animateurs ont passé une très bonne semaine.



# Report des élections du conseil municipal des jeunes

En avril, devaient se tenir les élections du conseil municipal des jeunes. Au vu de la crise sanitaire que nous avons connue cette année, l'élection a été annulée et reportée à l'année prochaine. La campagne sera relancée en avril 2021.



## Rentrée scolaire 2020

Des millions d'élèves ont repris le chemin de l'école le 1er septembre pour une rentrée des classes 2020 marquée par les règles sanitaires. Servon ne fait pas exception pour nos 401 élèves.

L'équipe enseignante ainsi que le personnel de mairie ont mis tout en œuvre pour que le respect des règles sanitaires soit appliqué dans les meilleures conditions. La directrice, Madame Veiga, a recommandé la présence d'un seul parent accompagnateur ainsi qu'un échelonnement de la rentrée de 8h15 à 9h pour les primaires et de 9h à 10h pour les maternelles. Des aménagements ont été mis en place par les enseignants. Les entrées et les sorties des primaires et des maternelles ont été réparties selon les classes sur les différents portails de l'école :

- Pour l'élémentaire, la sortie se fait par les portails côté jeux, cimetière et côté Directrice.
- Pour les maternelles par le portail de la maternelle et le portillon.

Les récréations restent inchangées, elles se font en deux fois. Le lavage des mains est une priorité et reste donc omniprésent tout au long de la journée.

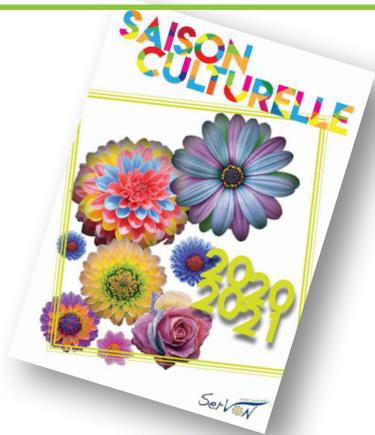
Malgré cette journée un peu particulière toute l'équipe pédagogique ainsi que le personnel communal sont heureux de retrouver l'ensemble des élèves de notre commune.

***Nous souhaitons à tous les enfants une bonne année scolaire.***

L'Éducation Nationale décide du nombre de classes dans une école en fonction des effectifs. Une fois ce nombre déterminé, elle nomme les enseignants correspondants. Le rôle de la Mairie est alors de mettre à disposition les locaux et le matériel nécessaires. Cette année, compte tenu des effectifs inscrits et à venir pour 2020-2021, l'éducation nationale a donc décidé l'ouverture d'une quinzième classe à l'école de Servon. Nous avons anticipé cette décision et étions prêts pour aménager une nouvelle classe afin que les élèves puissent y travailler dans les meilleures conditions.



## Saison culturelle 2020/2021



Retrouvez le programme culturel édité par la mairie regroupant l'ensemble des manifestations communales et associatives pour la saison 2020/2021. Vous pouvez les consulter sur le site de la mairie dans l'onglet « vie culturelle et sportive » ou bien à l'accueil de la mairie. Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire sur toutes les manifestations organisées par la commune. La mairie se réserve le droit d'annuler les manifestations en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

## GYM VOLONTAIRE DE SERVON

L'association GYM VOLONTAIRE DE SERVON vous attend

En ces moments très particuliers, venez partager avec nous un peu de convivialité et de sport santé ! La salle des moissons peut accueillir les adhérents en tenant compte de la distanciation et des mesures sanitaires en vigueur. Nos animatrices et animateurs diplômés vous accueilleront avec bienveillance.

Les mardis de 9 h à 10 h, 10 h à 11h et de 19 h à 20 h 30  
Les jeudis de 19 h 15 à 20 h 15

Les vendredis de 9 h à 10 h et de 10 h à 11 h

Pour plus d'informations appelez Jean-Paul au 06.61.36.97.15 ou venez faire un cours d'essai gratuit (il vous sera demandé d'apporter votre propre tapis de gym).



## Rencontre avec les nouveaux Servonnais

Pour vous permettre de faire connaissance avec les élus et les services, chaque année, en octobre, le Maire et son équipe organisent une réception des familles installées depuis moins d'un an, au cours de laquelle ils ont le plaisir de répondre à leurs questions. L'évolution de la situation pousse la municipalité à reporter cette rencontre à 2021. Venez vous inscrire à l'accueil de la mairie ou sur le site [www.servon.fr](http://www.servon.fr) rubrique service animation.



# Concours de Pêche des enfants

## 1, 2, 3 à vos cannes

L'association des étangs de Servon a organisé le traditionnel concours de pêche des enfants, ouvert à tous les petits pêcheurs qui souhaitent participer. Cette année ils étaient 43 jeunes pêcheurs de 3 à 13 ans, prêts à vider les étangs de leurs poissons. C'est de bonne heure que tout ce petit monde a dû se lever pour admirer le spectacle des étangs de notre commune au lever du jour. Pendant 2h les enfants ont dû rester concentrés malgré le beau soleil qui les incitait à partir à l'aventure. C'est au total 43 poissons qui ont été pêchés, dont une carpe noire de 300g qui a donné la victoire au jeune Louis Royau âgé de 8ans.



**Premier prix :** Louis Royau



**Deuxième prix :** Lydie Guionnet Boulanger



**Troisième prix :** Evan Roumane



# Forum des associations

Samedi 5 septembre, malgré la pandémie de la COVID-19, s'est tenu le forum des associations. Celui-ci s'est déroulé dans de très bonnes conditions de sécurité pour l'ensemble des associations et des Servonnais qui sont venus se renseigner sur les nombreuses activités proposées. Cette journée fut l'occasion de rappeler la richesse associative de notre commune.

La cour de l'Orme préparée par les services techniques ainsi que le beau temps que nous avons eu, ont contribué au succès de cette journée.

Nous tenons à remercier tous les participants et plus spécialement les membres des associations qui ont été présents tout au long de cette journée ainsi que les services techniques qui ont installé les stands pour le bien de tous.

Pour rappel, le CCAS a mis en place une aide financière pour les jeunes qui souhaitent faire une activité de loisir dans une association ou au centre l'Oréade. Renseignements auprès du CCAS en mairie.



# 11 novembre : un hommage aux héros d'hier

Le 11 novembre 1918, à 11 heures, l'armistice entre la France et l'Allemagne marque la suspension des combats et le début de grandes négociations.

La fin de la guerre de 1914-1918 est proche. C'est au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la paix triomphe. La sortie de guerre est alors actée.

Mort au champ d'honneur durant la guerre, jamais identifié, le Soldat inconnu est le représentant anonyme des combattants morts pour la France. Il est inhumé sous la voûte de l'Arc-de-Triomphe à Paris.

Pour que jamais la flamme du souvenir ne s'éteigne, pour que toujours on se souvienne des héros de cette partie sombre de l'Histoire entre nos pays et des menaces que font peser la désunion, la flamme du Soldat inconnu y est ravivée chaque jour.

À Servon, mais aussi dans toutes les villes de France, la cérémonie du 11 novembre honore tous les soldats morts aux combats. Le cortège partira de la mairie à 11h pour nous rappeler ces héros d'hier.

*En raison de la situation sanitaire, cette année, la cérémonie ne pourra hélas se faire qu'en comité restreint.*



## Bilan des OTV de l'année

### Les OTV c'est quoi ? Opération Tranquillité Vacances :

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie.

Chaque année ce service rencontre un grand succès auprès des vacanciers, même si cette année fut plus compliquée pour les personnes qui souhaitaient partir en vacances.

Sur l'ensemble de l'année, 68 OTV ont été enregistrées auprès de notre service de police municipale.

Pour bénéficier de ce service, téléchargez le formulaire sur le site de la mairie rubrique « vivre à Servon – sécurité » et envoyez le par mail : [policemunicipale@servon.fr](mailto:policemunicipale@servon.fr) ou par courrier à la police municipale.

OPÉRATION  
TRANQUILLITÉ  
VACANCES



# Des commerces - à Servon -

[ Cette rubrique présentera régulièrement  
les commerces de notre village ]

## Le Servonnais



Originaire de l'Aveyron, Ludovic et sa femme Nathalie tiennent le Servonnais depuis 14 ans. Véritable lieu de partage, vous pouvez vous y retrouver autour d'un verre ou d'un café. Le Servonnais, c'est aussi une brasserie qui sert des repas midi et soir. Au menu, des plats qui suivent les envies du chef et des spécialités de sa région natale. Chaque mois, une soirée à thème est organisée (rugby, beaujolais nouveau, tête de veau etc.) En plus de faire Bar/tabac, vous pouvez y acheter vos timbres postaux et timbres fiscaux.

Le Servonnais, en partenariat avec le football club, organise la brocante annuelle du village. En plus des exposants, il y aura des balades à poney, une exposition de vieilles voitures et une fanfare qui animera cette journée festive.

## King Marcel

Chez King Marcel, on dévore des burgers réalisés à partir de bons produits français et locaux : la meilleure alternative aux chaînes de fast food célèbres.

Depuis quelques années maintenant, les gourmets ont bien compris que le fast food ne se résumait pas aux grandes enseignes connues, et que les burgers pouvaient être de qualité supérieure. Le King Marcel d'EDEN « coté Cerf » propose des burgers fait maison, frais et français. Tous les produits proposés sont locaux pour favoriser le circuit court. Julien Colautti (gérant) tient tout particulièrement au concept du local, même pour ses employés dont certains habitent Servon.

Je vous invite donc à découvrir ou redécouvrir King Marcel.



## Calendrier des ramassages

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée.

Nous vous en remercions.

Ordures ménagères : Mercredi et Samedi

Tri sélectif : Vendredi

Encombrants : 3<sup>ème</sup> mardi du mois soit le 20 octobre 2020, 17 novembre, 1 décembre

Les encombrants doivent être déposés également la veille au soir devant chaque habitation (et non au coin des rues).



**En cas de perte de votre carte de déchetterie, il vous faudra envoyer par courrier**

- Une copie de la CNI
- Une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- un chèque d'un montant de 5 euros
- Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse



**Faire parvenir à l'adresse suivante :**

**SIETOM (service carte perdue) – 45 route de Fontenay 77220 Tournan-en-brie**

## Carnet d'État Civil

### Naissances

- Antoine Michel Jean **DAVID** né le 13 février 2020 à Quincy-sous-Senart
- Théo **Malo** LE né le 29 février 2020 à Saint-Maur-des-Fossés
- Mayline Odile Marie **MARCHAND** née le 05 mars 2020 à Villeneuve-Saint-Georges
- Ayden Timothy **ROSAMOND** né le 09 mars 2020 à Melun
- Manon Caroline **BARBE** née le 26 mai 2020 à Tournan-en-Brie
- Ayman OMIKRINE **METALSSI** né le 27 mai 2020 à Melun
- Salman OMIKRINE **METALSSI** né le 27 mai 2020 à Melun
- Mélia **VILLALON-IGLESIAS** née le 02 juillet 2020 à Quincy-sous-Sénart
- Kassidy **JANOT** née le 20 juillet 2020 à Quincy-sous-Senart
- Adrian Nicolas **CHIOCCHIA** né le 06 septembre 2020 à Quincy-sous-senart
- Eliyah Thierry **DARINGO** né le 17 septembre 2020 à Quincy-sous-sénart

## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Servon vous accueille :

le mercredi de 14h30 à 18h30

le samedi de 10h00 à 12h30

Vous serez accueillis par Mme Martine Jean et M. Jean-Marc Bernard qui auront le plaisir de vous faire découvrir la bibliothèque.



# EDEN

LAISSEZ PARLER VOTRE NATURE

**SHOPPING**  
**RESTOS • CINÉ**  
**BOWLING • KARTING**  
**AIRE DE JEUX**



AGENCE SHOPS - FICS Paris 790 990 071

EDEN-SERVON.FR  

SERVON • ZAC DU NOYER AUX PERDRIX • RN19 ET RN104 (3MIN)